

Chalet
chemin du Village 42, Chailly, Lausanne



Etude historique

Bruno Corthésy
Novembre 2024



Bureau de recherche en histoire de l'architecture

Bruno Corthésy, avenue Louis-Vulliemin 10, 1005 Lausanne

021/311 70 46, bruno.corthesy@citycable.ch, www.brha.expert

Le chalet, chemin du Village 42, dans le quartier de Chailly, est réalisé en 1931 par la société Winckler, entreprise de construction de chalet à Marly dans le canton de Fribourg pour la société immobilière Angulus-Ridet, représentée par Maurice Galland, banquier à Lausanne, sur un terrain appartenant auparavant à la famille Budding. Le recensement architectural de la ville de Lausanne étant en cours de complément, ce bâtiment n'en a pas encore bénéficié.

Implantation

Le chalet Village 42 est construit au nord-est du hameau de Chailly qui fait partie de la commune de Lausanne. Jusque dans l'entre-deux-guerres, le site fait partie d'un vaste domaine s'étendant autour d'une ferme dotées de diverses dépendances et désignée par le terme « A Chailly » sur le cadastre de 1831 (fig. 1). Le domaine semble principalement occupé par des pâturages. Il n'existe encore aucune voirie dans ce secteur. Le chalet sera implanté au lieu-dit « Es Bossons », entre deux fortes déclivités représentées sur le plan.

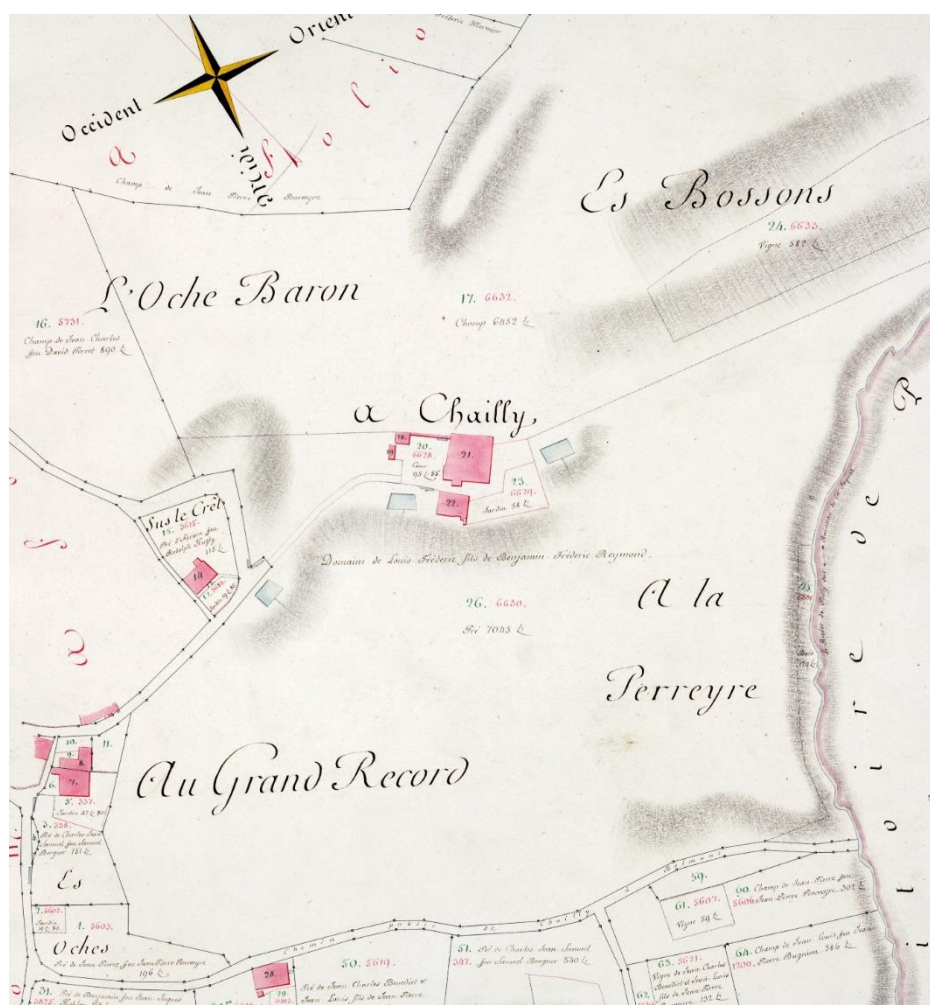


Fig. 1. Plan cadastral Berney, 1831, folio 116 (détail). L'emplacement du futur chemin du Village se trouve à l'intérieur d'un vaste domaine dominé par la maison dite « A Chailly ».

A partir de la fin du XIX^e siècle, cette partie du territoire de la Ville, ainsi que la commune voisine de Pully, est progressivement réaffectée en zone résidentielle. Cette réaffectation est favorisée par le développement des voies de circulation et la réalisation de la première ligne de tram de l'agglomération lausannoise. Après la Première Guerre mondiale, le site apparaît encore dépourvu de construction, mais les cartes indiquent la présence d'un grand verger sous la forme d'un rectangle couché (fig. 2). En 1930, les cartes montrent que le chemin du Village a été tracé et que des constructions commencent à se dresser le long de cette voie (fig. 3). En 1935, une rangée de maisons forme un groupe homogène dans la partie supérieure du chemin du Village, de part et d'autre du chalet sis au numéro 42 (fig. 4-6). Ces maisons, chemin du Village 38-48, apparaissent déjà sur une photo aérienne de 1933 (fig. 5). Elles sont donc toutes construites durant la même période, dans un laps de temps s'étendant de 1930 à 1933.

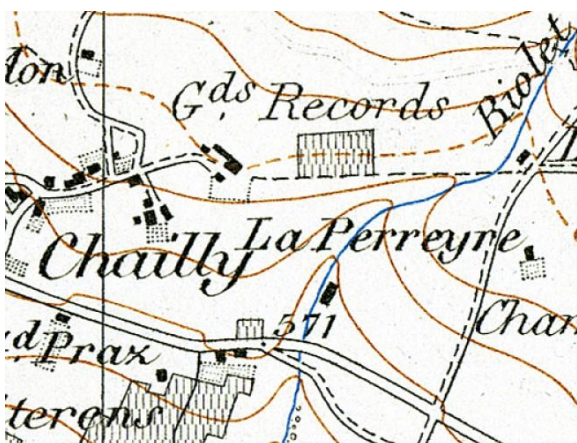


Fig. 2. A l'est de Chailly en 1925 avant la construction du chemin du village (swisstopo.ch).

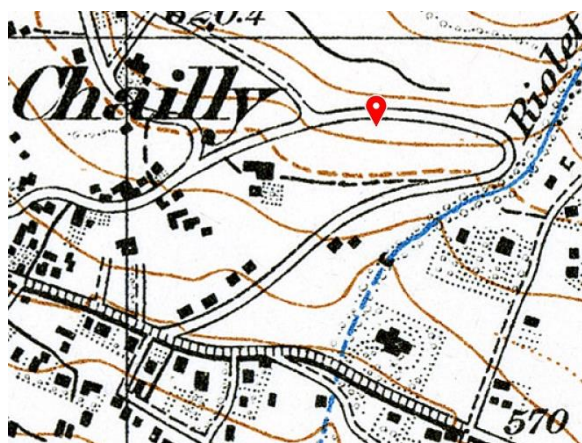


Fig. 3. Le chemin du Village en 1930 juste après sa construction, encore dépourvu de construction dans la partie supérieure (swisstopo.ch).

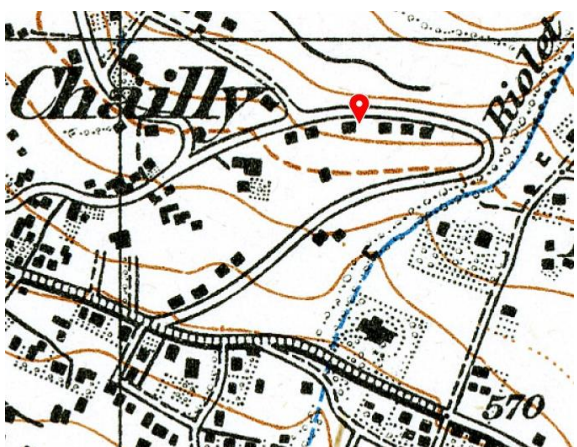


Fig. 4. Le chemin du Village en 1935 avec une série de constructions faites dans la même période (swisstopo.ch).



Fig. 5. Photo aérienne, 1933 (swisstopo.ch). Le groupe de six maisons construites entre 1930 et 1933 dans la partie supérieure du chemin du Village. En bas à droite, la villa Eupalinos.



Fig. 6. Chemin du Village 38, 40 et 44, maisons formant l'ensemble de six constructions réalisées entre 1930 et 1933 (2024).

Le commanditaire

Le dossier de mise à l'enquête publique pour la construction du chalet indique que le projet est porté par la société immobilière Angulus-Ridet, représentée par Maurice Galland, banquier à Lausanne¹. Maurice Galland (1887-1956) est une personnalité suffisamment connue pour avoir les honneurs du *Dictionnaire historique de la Suisse*². Après ses études, il entre dans la banque Galland fondée par son père et en assume la direction à partir 1937. Cette banque est spécialisée dans la gestion de fortune pour des clients étrangers résidant à Lausanne. Maurice Galland est du reste consul pour la Grande-Bretagne (1938-1947) et cofondateur de la Chambre de commerce britannique de Suisse. Il est donc fort probable qu'il ne commande pas le chalet Village 42 pour son propre compte, mais pour un client étranger qui demeure anonyme dans les sources consultées³.

L'entreprise de construction

Pour la réalisation de la maison, il est fait recours à la société Winckler SA spécialisée dans la construction de chalets et de bâtiments préfabriqués en bois⁴. Installée à partir de 1922 à Marly-le-Petit dans la canton de Fribourg, cette société fait œuvre de pionnière sur le plan suisse dans le domaine de la fabrication en série et de la standardisation, aux côtés d'autres entreprises du même type⁵. Winckler occupe jusqu'à 300 employés, dont l'architecte d'avant-garde lausannois Henri-Robert von der Mühl de 1945 à 1948. Avant de fermer ses portes en 1978, l'entreprise répond à de nombreuses commandes à Lausanne, parmi lesquelles des chalets avenue de Beaumont 28 en 1926, route de Berne 115 en 1927, avenue de Crousaz 8-10 en 1928 et route du Signal 24 en 1933 (fig. 7).

¹ Mise à l'enquête publique, dossier d'écritures, AVL, 420.4217.

² MARION, Gilbert, « Maurice Galland », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 7.4.2003.

³ Les sociétés immobilières sont souvent créées juste pour l'occasion. Le nom choisi pour celle de Village 42, Angulus-Ridet, est une devise courante signifiant en latin : « Ce coin de pays est riant ».

⁴ BOURGAREL, Gérard, « Winckler », *Pro Fribourg*, 1992, 94, pp. 6-14; MONTELEONE, Luc, « Alexandre Winckler », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 7.6.2013 ; GUIBAN, Thibaud, « Le riche passé de la zone Winckler », *La Liberté*, 16.8.2018.

⁵ Parket Fabrik AG à Interlaken ; Spring frères, Firmin Ody et E. Badel & Toso, à Genève ; Pillionel frères, Matthey et les architectes E. d'Okolski & W. Gaeteli, à Lausanne.

Construction

Concernant le mode de construction, les murs de caves sont réalisés en béton et briques⁶. Le volume hors-sol est exécuté en pans de bois (squelette de poutrelles). Le socle est ensuite revêtu à l'extérieur de plaques en fibres de bois et ciment, crépies au mortier. Les étages sont quant eux fermés par des planches de sapin (30 mm d'épaisseur). A l'intérieur, les parois sont recouvertes de gypse et de papier peint. Les escaliers sont en ciment au sous-sol et en bois dans les étages. Le toit est tuilé.

Le recours à un simple squelette en bois recouvert d'un matériau léger marque un changement dans le mode de construction des chalets d'habitation en plaine. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les chalets sont constitués de madriers disposés horizontalement, sur le modèle de la construction traditionnelle. L'abandon du bois massif peut être dû à des raisons d'économie, de rapidité et de facilité d'exécution (moins exigeant en savoir-faire) ou de crainte de l'incendie (les plaques en fibres de bois et ciment sont incombustibles).

Plan et élévations

De quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, étage et combles habitables) sous un toit à deux pans, la maison Village 42 occupe une surface de 11,5 m x 10,5 m, pour une hauteur de 7 m à l'avant-toit. Le plan s'organise autour d'un hall central abritant un escalier ouvert. Un garage automobile logé à l'ouest dans le socle est déjà présent en 1931. L'architecture reprend un certain nombre d'éléments caractéristiques des chalets traditionnels construits dans les Alpes occidentales : pignon principal tourné du côté de la pente pour offrir le plus de surface possible au soleil, socle en pierres maçonnées (ici panneaux d'aggloméré crépis), étages en madriers horizontaux (ici planches de sapin posées horizontalement) et galeries pour le séchage des cultures transformées en balcons (fig. 8-11).

Aménagements intérieurs

L'intérieur est demeuré dans un état d'origine exceptionnel : linoléum dans le hall, parquet et cheminée en pierre dans le séjour, carrelages et meubles intégrés dans la cuisine, plancher et plinthes à hauteur d'appui dans les espaces de circulation, plancher, lavabos et armoires intégrées dans les chambres à coucher, carrelages dans la salle de bains (fig. 12-17).

⁶ Lettre de la S.I. Angulus-Ridet à la Municipalité de Lausanne, 3.6.1931, dossier de mise à l'enquête publique, AVL, 420.4217.



Fig. 7. Chalet route du Signal 24, Lausanne, construit par l'entreprise Winckler en 1933 (2024). Les poteaux et les bras de force adoptent le même motif très fortement stylisé et bichrome que chemin du Village 42.



Fig. 8. Chemin du Village 42, façade sud (2023).



Fig. 9. Chemin du Village 42, angle sud-est (2023).



Fig. 10. Chemin du Village 42, façade est (2024).



Fig. 11. Chemin du Village 42, angle nord-ouest (2024).



Fig. 12. Rez-de-chaussée, hall et escalier (2023).



Fig. 13. Rez-de-chaussée, séjour (2023).



Fig. 14. Rez-de-chaussée, cuisine (2023).



Fig. 15. Etage, corridor (2023).



Fig. 16. Etage, chambre à coucher (2023).



Fig. 17. Etage, salle de bains (2023).

Décor et aménagements extérieurs

De nombreux éléments de façade reprennent les éléments caractéristiques de l'architecture alpine traditionnelle : balustrades en bois découpés, frises en bois découpés et bras de force en bois chantournés (fig. 18-23). Cependant, les bras de force reçoivent un traitement particulier qui s'apparente stylistiquement à l'Art déco, dans leur forme fortement géométrisée, plutôt qu'à une esthétique artisanale et pittoresque. En cela, la maison Village 42 est tout à fait représentative de l'évolution du style « chalet suisse » après la Première Guerre mondiale, évolution dont on trouve de nombreux cas dans la station de Megève par exemple.

La maison est implantée dans une vaste parcelle, abondamment arborisée d'essences datant de la construction, notamment quatre pins. Le jardin au sud comprend aussi des aménagements particuliers comme des murs de soutènement en pierre (fig. 25).



Fig. 18. Face nord, éclairage de l'escalier (2024).



Fig. 19. Galerie sud (2024).



Fig. 20. Poteau soutenant l'auvent au-dessus de l'entrée principale (2024).

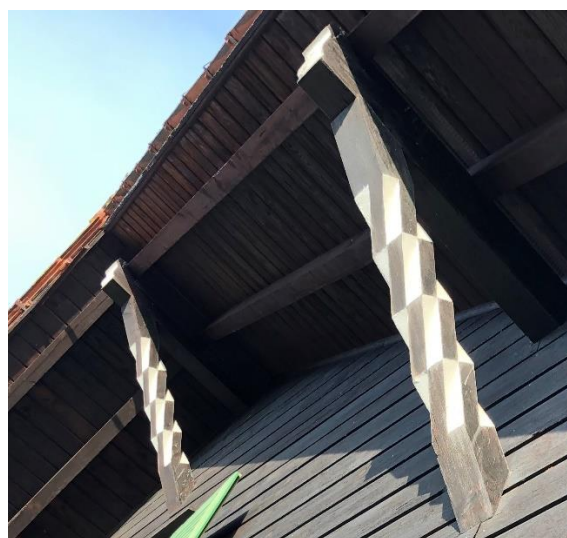


Fig. 21. Bras de force au sud (2024).



Fig. 22. Raccord entre le rez-de-chaussée et l'étage, face nord (2024).



Fig. 23. Bandeau entre l'étage et le pignon, face sud (2024).



Fig. 24. Portail d'entrée au nord-ouest (2024).



Fig. 25. Mur de soutènement au sud (2024).

Contexte

La construction de chalet en plaine apparaît dans les cantons de Vaud et de Genève vers 1850, paradoxalement sur la base de modèles anglais et français, découlant de la mode du romantisme et du tourisme. Plusieurs entreprises se spécialisent dans ce domaine en Suisse au cours du XIX^e siècle et la Village suisse de l'Exposition nationale de Genève en 1896 lui confère une élan supplémentaire. Au début du XX^e siècle, le succès des chalets est tel qu'ils sont interdits par des Communes, notamment Montreux, dans certains secteurs urbains.

A Lausanne, l'un des premiers chalets connus, le Colibri, se trouvait à l'avenue de l'Elysée. Construit en 1865, il a été démoli depuis. En revanche, celui de l'avenue d'Ouchy 49, construit en 1877, existe encore (fig. 26). En 1905, 68 chalets sont mentionnés dans l'*Indicateur vaudois*, 89 en 1911⁷.

Le chalet chemin du Village 42 est représentatif de la forme donnée à ce type de construction dans l'entre-deux-guerres, dans une esthétique plus moderniste, se caractérisant par une simplification et une géométrisation des motifs décoratifs. Le succès du chalet se perpétue sous différentes formes après la Seconde Guerre mondiale et certainement jusqu'à aujourd'hui.

⁷ DESARZENS, Nathalie, *Chalet au ch. du Grand-Praz 1, Lausanne*, 2016, p. 16.



Fig. 26. Av. d'Ouchy 49, Lausanne (Recensement architectural du canton de Vaud).



Fig. 27. Pension Diserens, route du Signal 27, Lausanne, Spring frères, 1909.

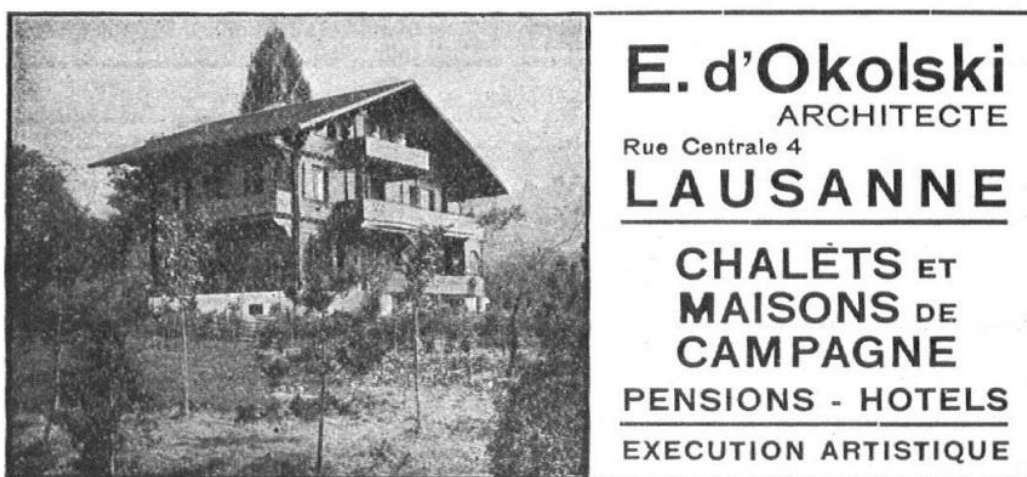


Fig. 28. Annonce publicitaire publiée dans la presse par l'architecte Eugène d'Okolski (*Heimatschutz*, 1913, n° 5, p. 12 ; publiée par N. DESARZENS, *Chalet La Coudrette, avenue de Chailly 64, Lausanne*, 2016, p. 4).

Conclusion

L'intérêt du chalet chemin du Village 42 réside dans son ancienneté, sa valeur de représentativité de la production d'une entreprise bien connue et active à Lausanne, dans son appartenance à un ensemble d'habitations construit au même moment à la suite du développement du quartier de Chailly, dans son implantation au sein d'une parcelle abondamment arborisée et dotée d'aménagements soignés, et enfin dans son remarquable état de conservation autant extérieur qu'intérieur. Il faut souligner qu'il est certainement extrêmement rare de pouvoir observer des aménagements intérieurs pour ce type de construction qui soient demeurés dans un état aussi proche du moment de la construction.

Malgré l'existence de plusieurs études de cas, une vision générale du corpus de ce type de construction nous manque encore pour Lausanne, mais l'intérêt à la fois architectural, culturel et constructif vis-à-vis des chalets urbains n'a cessé de croître ces dernières années. Il nous paraît donc hautement souhaitable que les exemplaires faisant partie des plus intéressants et des mieux conservés, tel que celui du chemin du Village 42, soient préservés avec la plus grande attention.

Bibliographie

Archives de la ville de Lausanne (AVL) : dossiers de mise à l'enquête publique (7 plans : étages, élévations, perspective ; et écritures), 420.4217.

Le chalet dans tous ses états. La construction de l'imaginaire helvétique, Serge Desarnaulds dir., Chêne-Bougeries, 1999.

BOURGAREL, Gérard, «Winckler», *Pro Fribourg*, 1992, 94, pp. 6-14.

DESARZENS, Nathalie, *Chalet au ch. du Grand-Praz 1, Lausanne*, 2016 (non publié).

DESARZENS, Nathalie, *Chalet La Coudrette, avenue de Chailly 64, Lausanne*, 2016 (non publié).

GUISAN, Thibaud, « Le riche passé de la zone Winckler », *La Liberté*, 16.8.2018.

MARION, Gilbert, « Maurice Galland », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 7.4.2003.

MONTELEONE, Luc, « Alexandre Winckler », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 7.6.2013.

PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie « Le chalet à la Suisse. Fortune d'un modèle vernaculaire », *Architectures*, 1987, pp. 76-96.

EL-WAKIL, Leïla, « Ferme bernoise ou chalet : le "rustique-national" en question à Genève au début du XIX^e siècle », *Nos monuments d'art et d'histoire*, 37, 1986, n° 1, pp. 43-50.